

PORTE OUVERTE A CHEZERY FORENS

AVRIL 2002

BULLETIN MUNICIPAL N° : 3



Les amis des sentiers

Discrets mais actifs.

L'entretien des chemins existants est sous la responsabilité de la communauté des communes du pays de Gex, mais sur Chézery c'est surtout l'amicale et la commune qui se charge du travail. La CCPG valide les travaux et assure les chemins.

L'initiative de l'amicale est surtout axée sur 5 tracés et ces variantes. Le Reculet, le Gralet, le cret de Chalam, les rives de la Valserine. Ces différents parcours sont entretenus régulièrement et leurs fléchages sont en cours. Parallèlement des topo-guides sont à l'étude.

L'association est ouverte à tous. Il est possible de les rencontrer tout les 2e dimanche du mois à 8 heures au local dans l'ancien relais des moines.

Animations à venir :

14 avril : vide grenier en salle , Sou des écoles

25 mai : concert

16 juin : derby des clochers, amicale des jeunes

29 juin : son et lumière, les copinoux (enfants de la vallée)

Merci les Musiciens...

...pour ce concert de pâques que vous offrez chaque année aux habitants de notre village. Ce récital que nous avons oublié d'annoncer mais qu'il ne fallait pas manquer !!



PETIT TOUR D'HORIZON SUR LA VOIRIE COMMUNALE

Quelques définitions

*voirie communale : ensemble des voies publiques de communication à la charge de la commune ;

*entretien régulier : tous les travaux effectués par les employés communaux sur la voirie pendant l'année : élagage, fossés, renvois d'eau, etc...

A noter que l'épareuse municipale, machine utilisée pour débroussailler le bord des routes, peut travailler pour les privés, pour le prix horaire de 46 euros.

S'adresser à Antonin MONNET.

*revêtement bitume : tout travail de surface sur la chaussée qui incluse l'utilisation du goudron :

-déjà mélangé avec le gravier, c'est l'enrobé ;
-soit en liquide chaud en association sur la route avec du gravier sec ; c'est ce genre d'enduit qui a été utilisé en 2001 pour l'entretien de plusieurs tronçons. Le coût par mètre de route est d'environ 15 euros HT.

Pour ces derniers travaux, la commune passe par le « Syndicat de voirie » qui regroupe 16 communes et qu'offre la possibilité de traiter des chantiers de moindre importance à des tarifs normalement réservés aux gros marchés ;

*reconstruction de chaussée : tous les travaux qui reprennent la structure de la route en profondeur, éventuellement sur assainissement. Les travaux sont nécessaires quand l'entretien de surface n'est plus suffisant ni possible. Ils coûtent cher : environ 50 euros HT le mètre linéaire de route. Les travaux sont subventionnables par l'Etat via la Direction Départementale de l'Equipement.

La voirie communale de Chèzery

Environ 30 kilomètres de routes communales et chemins ruraux desservent les hameaux, les habitations à l'écart et certaines zones du village. Leur état est variable :

- 5 km (de Rosset à l'Epéry et au village de Menthnières) sont fortement dégradés et ils nécessitent une reconstruction complète, voir par endroit un élargissement ;
- - une quinzaine de kilomètres qui ont été suivis avec un revêtement de bitume de surface en 2001 ;
- le reste, quelques 10 kilomètres, qui eux aussi attendent un entretien de surface.
- Les frais occasionnés par cette voirie se retrouvent dans le budget communal (montant total en 2001 : 94800 euros) :
- -dans la section fonctionnement, les intérêts des emprunts, l'entretien général et déneigement, éclairage public et revêtement bitume ;
- -dans la section investissement pour les travaux de reconstruction et le remboursement du capital des emprunts.

Prévisions et projets pour 2002

- *Entretien général dans la continuité de 2001.
- *Accès aux pavillons SEMCODA pour le lotissement de la Vieille Cure.
- *Mise en ordre administrative et notariale des échanges ou achats de terrains sur lesquels passe la voirie communale dans certains hameaux .
- *Reconstruction de la chaussée sur le tronçon Rosset-Epéry et au village de Menthnières.
- *Achat d'un nouvel engin polyvalent pour remplacer l'Hunimog et permettra des travaux plus diversifiés sur la voirie de la commune.

Réunion de quartier du 15 février 2002 de Forens

Mme Rose VIEL et moi-même avons accepté de faire partie de la commission des délégués pour notre hameau de Forens.

Nous avons programmé une première réunion d'informations, à mon domicile, dont voici le compte-rendu :

Présents : M et Mme Pierre VIEL, Henri MOINE, M. Paul MONNET, Mesdames Simone BARRAS, Raymonde LUGAND, Micheline MONNET, Nicole BARRAS, Joëlle PERRIER.

Chacun des participants s'est exprimé pour évoquer Quelques idées susceptibles d'agrémenter la vie du hameau.

Nous avons retenue :

-la création d'un sentier pédestre qui rejoindrait Chézery (la Capitale),

-la pose d'un panneau d'affichage pour nos informations,

-voici ce qui peut-être fait afin de rendre la traversée de Forens plus accueillante (et pourquoi pas un fleurissement ensuite ?)

-dans une démarche plus axée sur la convivialité (mais n'est-ce pas là aussi l'un des buts de la commission ?), un projet pour faire revivre à notre manière la traditionnelle fête de Forens qui avait lieu le 1^{er} dimanche de juin, sous la forme d'un pique-nique collectif.

Il a été également question des personnes âgées isolées, surtout l'hiver, une action pourrait être envisagée en s'inscrivant dans un cadre général.

Ce fut tout pour cette séance, et cela est déjà copieux pour une première fois . Nous nous séparons après le verre de l'amitié. Pour vous qui n'avez pas pu venir, faites-nous part de vos demandes ou suggestions éventuelles, nous transmettrons ...

A la prochaine

Mireille DURAFFOURD



Réunion de quartier le 16 Mars 2002 de la Rivière

Mme Léonie SPIESS – M. et Mme Gilbert LUTTI – Renald LUTTI – Danielle et Jean-Charles GUILLEMOT et leur fille Léonie - M. et Mme Roger CARTANT -M. et Mme Dédé CARTANT – Chantal PASQUIER et Henri GIRIN – Catherine BARRAS- Mme Denise BURDAIRON ont répondu à l'invitation de Mylène BARRAS qui a expliqué que le conseil municipal a souhaité ce genre de réunion afin de se rapprocher des habitants des divers hameaux.

Le premier point soulevé a été le manque de visibilité pour accéder à la route depuis le groupe de maison de la fromagerie. C'est à chaque fois un peu chanceux que le véhicule ne se fasse pas percuter par une voiture arrivant à vive allure de Chézery. Il serait souhaitable qu'un miroir soit installé judicieusement.

Il y a aussi tous les frênes poussant sur le côté gauche de la route direction Lélex , avant et après le pont, qui gênent à la visibilité. Il faudrait procéder à un élagage.

A ce carrefour, beaucoup d'automobilistes s'engagent sur le chemin communal croyant trouver la route du Reculet et font demi-tour au niveau de la maison SPIESS. Les riverains souhaiteraient qu'un panneau « sans issue » soit installé afin d'éviter les allées et venues ainsi qu'une autre pancarte indiquant clairement le Reculet à l'embranchement de la route forestière « Aux Revenets ».

Toujours dans ce même secteur du centre du hameau, on constate que les eaux pluviales s'écoulent du chemin communal et de la route départementale dans la propriété CARTANT qui se trouve en cuvette.

Le terrain est souvent inondé et les eaux s'écoulent contre la maison et dans le pré. Existe-t-il une solution pour régler le problème.

Madame BURDAIRON dit qu'elle a déjà fait une demande d'un poteau d'éclairage public près de sa maison.

Il a été également constaté le mauvais état de la route forestière du Reculet, à certains endroits tel qu'au dessus de la maison de la « JOULE » la route est devenue un chemin.

Cette réunion s'est déroulée dans une ambiance conviviale où les habitants se connaissant peu ont apprécié d'échanger lors de cette soirée qui s'est achevée sur les coups de minuit.

Un pique-nique est d'ailleurs prévu cet été pour poursuivre

GROS PLAN

Le camping

Le camping de Chézery-Forens a été créé en 1965. A l'époque, il comptait 100 places et était doté de 2 étoiles. Sa période d'ouverture situait du printemps à l'automne. En 1980 de nouvelle réglementation ramène le camping à 66 places et à une étoile. Des travaux d'agrandissement et la création d'un deuxième bloc amène la commune en 1994 à faire une demande au préfet de la préfecture pour que le camping puisse exploiter 100 places. En 1995 Le préfet accorde 81 places, le site garde une étoile et est classé camping de tourisme. Sur les 81 places, 71 sont en catégorie tourisme et 10 en catégorie loisir. Les places touristes correspondent à des séjours n'excédant pas un mois, les places loisirs sont pour les campeurs s'installant à la saison. Actuellement le camping s'étend sur 14280 m², le maximum pour cette catégorie étant 15000 m² et 120 places. Les installations se composent d'un bureau d'accueil, de 2 blocs sanitaires, un au gaz et l'autre électrique, d'un espace de feux et un local pour stocker le matériel et les poubelles.

Les emplacements ne sont que partiellement délimités. Des points d'eau et des bornes électriques se répartissent sur le terrain. Les allées sont éclairées la nuit, pour des raisons de sécurité.

Le camping municipal a pour nom « Le Valserine », il est géré jusqu'à présent en régie par la commune. Il est tenu par les employés communaux, un poste saisonnier vient en renfort pour la période de juillet-août. D'autres modes de gestion sont à l'étude actuellement.

Même si le camping a dégagé des bénéfices en 2001 (24 KF pour 93 KF de chiffre d'affaires), le camping subit une baisse de fréquentation et des résultats depuis plusieurs années. La météo, l'évolution des habitudes des vacanciers, la concurrence sont sûrement les causes de cette baisse.

Les projets pour le camping sont nombreux et étendus sur plusieurs années. Une mise en gérance du camping, la mise en place d'une borne pour les camping car, un chemin longeant la rivière et conduisant au village, l'amélioration des installations pour augmenter la durée d'ouverture sans craindre les problèmes de gel.

Le camping a ouvert ses portes cette année le vendredi 29 mars et devrait fermer fin septembre.

